

Formation

Vendre en direct sur son stand :
comment être plus performant ?

4, 11 et 18 décembre 2015

Contenu de formation

Claudine BLANCKAERT, formatrice CB2M

- Présentation visuelle du stand (agencement, couleurs,...)
- Approche client, plan d'implantation global (présentation, assortiment, règles d'étalage, l'image du point de vente, mise en pratique merchandising,...)
- Vocabulaire, arguments d'un produit et comportement du vendeur
- Les 3 acteurs de la vente directe (qui sont les clients, vos produits ? êtes vous le vendeur ? ,...)
- Les étapes logiques d'une vente (préparer sa vente, accueillir le client, proposer et argumenter, traiter les objections,...)
- Animer un stand (dégustation, ...)

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA).
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires, conjoint collaborateur, porteurs de projet, personnes voulant s'améliorer dans la vente directe.
- Lieu : Grasse, Sale Centifolia à l'Espace Lions à la CAPG (57 avenue Sépard à Grasse)

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Vendre en direct sur son stand : comment être plus performant ?

- 3 journées : 450 € (360 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
joindre obligatoirement une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : joindre votre attestation en démarche d'installation (originale) délivrée par les Points Accueil Installation.

Attention, pour tout statut non à jour, le montant de la formation vous sera réclamé.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX

Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :